

Basse Mana //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
643



FRANCE

Surface :
59 000 ha

Date d'inscription :
8 décembre 1993

Coordonnées :
05° 40' N 53° 47' W

Résumé

La Basse-Mana est composée de multiples écosystèmes : vasières, mangroves côtières, cordons littoraux sableux, forêts sur sable blanc, marais d'eau douce, lagunes saumâtres, argiles marines, ainsi que forêts marécageuses. La côte est soumise à de perpétuels et importants changements sous l'influence des courants marins et bancs de vase. La diversité floristique des forêts augmente à mesure que l'on s'éloigne de la côte, en fonction du gradient de salinité. Les vasières nourrissent une multitude d'oiseaux dont des populations importantes de limicoles et d'autres espèces d'oiseaux qui abritent leurs dortoirs dans les jeunes mangroves.

Importance internationale

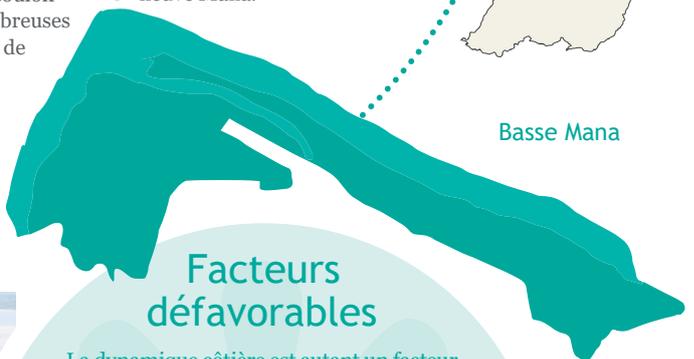
La région est connue pour ses zones de nidification de tortues marines : notamment la tortue luth et la tortue verte. Les effectifs sont en diminution constante en partie à cause des changements du trait de côte. Le site se situant le long d'un couloir migratoire, il accueille de nombreuses espèces d'oiseaux américaines de passage ou pour l'hivernage. Possédant de vastes zones humides préservées, c'est un refuge de nombreux oiseaux d'eau, parmi lesquelles plusieurs espèces de canards.

Localisation générale

La Basse-Mana se situe, au Nord-Ouest de la Guyane française, à la frontière avec le Suriname. Le site s'étend entre les embouchures de l'Organabo et du Maroni et est bordé au Nord par l'océan Atlantique. La plaine humide qui le compose est traversée par le fleuve Mana.



Basse Mana



Facteurs défavorables

La dynamique côtière est autant un facteur défavorable important qu'une des caractéristique majeure du site. Les mouvements permanents des bancs de vases venus de l'Amazone font progresser la côte avec l'apparition de nouvelles mangroves; ou la font fortement reculer (plusieurs dizaines de mètres par an). La forte croissance de la population humaine exerce une pression croissante sur les milieux naturels (chasse, changement d'occupation des sols). Les tortues marines souffrent actuellement de l'instabilité du trait de côte et du braconnage. L'arrivée d'espèces exotiques envahissantes constituera peut-être un enjeu majeur des années à venir.



Services rendus par les zones humides

La mosaïque de milieux présents sur la Basse-Mana favorise le maintien d'une grande biodiversité et permet encore la présence de super-prédateurs qui participent à l'équilibre des écosystèmes. Le jaguar est régulièrement présent sur ce littoral. Les écosystèmes sub-côtières participent au renouvellement du stock d'espèces de poissons marins et de crevettes. La Basse-Mana est une zone habitée et ses différents milieux sont la source de nombreuses richesses que les populations locales ont su utiliser. Une activité économique modeste est présente, liée aux activités de pleine nature et à l'observation de la ponte des tortues marines.



Quatre espèces représentatives du site



TORTUE LUTH
(*Dermochelys coriacea*)

La tortue luth est la plus grande des tortues actuelles. Il s'agit de la dernière représentante des tortues cuirassées, c'est à dire sans écailles. Elle est recouverte d'une peau (cuir) d'un bleu très foncé, parsemée de taches blanchâtres et avec un dos au profil caréné. Elle se nourrit principalement de méduses, et peut plonger à plus de 1000 mètres pendant 80 minutes.

Visible dans l'ensemble des océans du globe, elle fait partie des espèces en voie de disparition.



LAMANTIN DES CARAÏBES
(*Trichechus manatus*)

Animal mythique souvent associé aux sirènes, il est aussi appelé vache de mer, et « Maman dilo » par les créoles.

C'est un herbivore non ruminant que l'on le retrouve fréquemment dans l'estuaire du Maroni. Malgré sa grande taille et son poids (environ 400kg), il se fait discret et est difficile à observer dans les eaux turbides de la région.

Classé « vulnérable » au niveau international, il est considéré comme « en danger » en Guyane.



CANARD MUSQUÉ
(*Cairina moschata*)

Ancêtre du canard (domestique) de Barbarie, l'espèce sauvage possède un plumage globalement noir irisé avec deux grosses taches blanches au niveau des ailes (miroir alaire). Il possède une caroncule (excroissance de peau nue) d'un rouge très visible à la base du bec.

La cane privilégie les trous dans les arbres pour nidifier.

Il est chassé sur la zone, mais n'est globalement pas menacé.



CHEVREUIL DES PALÉTUVIERS
(*Odocoileus cariacou*)

Aussi appelé localement Biche des palétuviers, c'est un petit cervidé d'environ 80 cm au garrot et d'un pelage brun clair.

Il reste très discret et sa répartition ainsi que son écologie et son éthologie sont actuellement plutôt mal connus des scientifiques.

Son habitat semble limité à la bande littorale, ce qui fait de la Basse-Mana un site de présence privilégiée.



Gestion et conservation

Le site Ramsar comprend beaucoup d'enjeux liés au patrimoine naturel, avec des territoires classés en Réserve Naturelle Nationale, Parc naturel régional, Arrêté de Protection de Biotope, ZICO, ZNIEFF, ainsi que des propriétés du Conservatoire du Littoral.

La Réserve est aussi classée au titre de la convention internationale de Carthagène pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (protocole SPAW).

Il existe aussi des enjeux liés aux patrimoines culturels matériels et immatériels. Ainsi, une Zone de Droits d'Usage Collectifs (ZDUC) est aussi présente sur cette zone, et éclaire la nécessité de gestion de manière partenariale, entre des objectifs de protection, de conservation, de valorisation et d'usage pérenne par les populations habitantes.



Biodiversité

Il est toujours difficile dans de grands territoires de faire des inventaires exhaustifs de la biodiversité, surtout avec des écosystèmes tropicaux possédant une faune et une flore foisonnantes. Les ordres de grandeur donnés changeant au gré des recherches effectuées.

Composée de multiples écosystèmes (vasières, mangroves à palétuviers blancs et gris, marais d'eau douce, forêts marécageuses, ...), la Basse Mana présente au moins 628 espèces végétales différentes.

Outre les 3 espèces de tortues marines, il y aurait au moins 70 espèces de reptiles sur 167 présentes en Guyane, dont 40 espèces de serpents, 36 espèces d'amphibiens sur 148, et une centaine de poissons d'eau douce sur 376.

Sur les 733 espèces d'oiseaux que compte la Guyane, 358 sont présentes sur la Basse-Mana parmi lesquelles on peut citer : le bécasseau semi-palmé, la sterne hansel, la spatule rosée, le jabiru d'Amérique, le dendrocoryne à ventre noir et de nombreuses espèces de hérons.

On dénombre environ 110 espèces de mammifères (terrestres et marins) sur les 215 de Guyane, dont le célèbre jaguar, l'ocelot, le cabiaï, le raton crabier et le singe hurleur.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.